



Elections dans les Très Petites Entreprises : *ce n'est que le début !* **Ne reste pas seul-e face à ton patron : organise-toi collectivement et rejoins la CNT !**

Cette élection qui s'est déroulée du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017, concernait près de 5 millions de travailleurs-ses. Les résultats viennent de tomber vendredi 3 février 2017 au soir.

Au niveau national, le taux de participation est très faible : seulement 7,35 % ont voté, soit 330 928 personnes sur 4 502 621. La difficulté de s'organiser collectivement dans les TPE où le droit syndical est inexistant étant une réalité, le report des élections par décision du Ministère du Travail n'a pas aidé et a eu son effet... en faveur du patronat !

« Scrutin syndical dans les TPE : l'État et le patronat ont déjà choisi le résultat »

Voir le communiqué de la CNT à ce sujet : <http://www.cnt-f.org/scrutin-syndical-dans-les-tpe-l-etat-et-le-patronat-ont-deja-choisi-le-resultat.html>

Malgré tout cela, les résultats pour la CNT sont encourageants.

Au niveau national : 2,31 % soit 7 463 personnes. Voir le détail complet des résultats, ici :

https://election-tpe.travail.gouv.fr/documents/20184/104615/Resultats+nationaux_2016_pour+site+TPE.pdf/16fafb9-d752-490f-ac08-cd2da50aa301

Pour la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur : 2,28 % soit 516 personnes.

https://election-tpe.travail.gouv.fr/documents/20184/104615/PV_ANNEXE_03_20170203-R%C3%A9gion+Provence-Alpes-C%C3%B4te+d%27Azur.pdf/b1916b04-7a73-4d2b-bec6-230c1a3e19b0

Nous saluons toutes les personnes qui ont voté en faveur de notre Confédération : que vous soyez dans le secteur du nettoyage, de la restauration et de l'hôtellerie, du bâtiment, des transports et logistique, des petits commerces et du particulier.

Ce n'est que collectivement et en s'organisant, que nous arriverons à imposer nos choix de société. Collectivement, faisons aboutir les revendications suivantes :

Réduction du temps de travail ; Augmentation des salaires et des minimas sociaux ; Renforcement des libertés syndicales et des droits syndicaux dans les TPE, notamment avec l'instauration d'un CHSCT ; Fin des exonérations de cotisations sociales patronales ; Accès à l'indemnisation chômage en cas de démission ; Retrait de toutes les lois libérales (pacte de responsabilité, loi Macron, CICE, loi El Khomri...) ; Fin des mutuelles obligatoires, gestion directe des organismes sociaux (Assurance maladie, caisse de retraites, UNEDIC) par les salarié.e.s. afin de mettre en place une véritable sécurité sociale qui protège contre tous les risques de la vie.

Face aux pressions des employeurs, face à la précarité et à toutes les souffrances au travail, rien de plus efficace et de plus protecteur que l'organisation collective dans le syndicat : conseil juridique, caisses de solidarité, assemblées générales de travailleurs-euses, grèves, occupations, blocages...

Nous t'invitons donc à t'organiser collectivement et à rejoindre la CNT pour un autre futur !

Pour contacter la CNT 13 et région PACA :

▶ **Par mail** : stics.13@cnt-f.org

▶ **Où en passant aux permanences** de la CNT 13 qui ont lieu

Tous les premiers mardis du mois de 17H30 à 19H à Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001.

▶ **Contact téléphonique pour nous joindre** : 07 68 48 57 08